



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Contamination au mercure du thon

Question écrite n° 1769

Texte de la question

M. Olivier Faure alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la contamination au mercure du thon, mise en lumière par un long travail d'enquête mené par l'association Bloom. Les normes européennes sur les teneurs en mercure diffèrent d'une espèce de poisson à une autre, alors qu'aucune raison sanitaire ne justifie cet écart. Or le thon, qui est le poisson le plus consommé en France et en Europe, bénéficie d'un régime d'exception, avec une teneur maximale autorisée en mercure trois fois plus importante que pour le cabillaud, les sardines, les anchois ou le hareng. Sur les 150 boîtes de thon collectées en France et à travers l'Europe que Bloom a fait analyser en laboratoire, 100 % étaient contaminées au mercure. Classé comme possiblement cancérigène, ce neurotoxique puissant peut entraîner des problèmes cognitifs, cardiovasculaires et immunitaires chez l'ensemble des concitoyens et compromet le bon développement neuronal des fœtus et des jeunes enfants. Aussi, il souhaite savoir pourquoi Santé publique France fait la promotion du thon en conserve sur le site *mangerbouger.fr* sans avertir sur les risques que sa consommation entraîne chez les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants, les adolescents, les personnes malades. Il souhaite également savoir si la France applique un facteur de concentration, de dilution ou de transformation lors des contrôles sur le thon en conserve. Plus généralement, il souhaite savoir comment l'administration va désormais contrôler le thon en conserve commercialisé en France et si la France plaidera pour une révision du règlement européen sur les contaminants.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1769

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2024](#), page 5845